ALINE
RIGAUD

Il a fait de moi sa proie

TÉMOIGNAGE

Le harcèlement sexuel n'arrive pas qu'aux autres

Flammarion

Extrait de la publication

ALINE
RIGAUD

Il a fait de moi sa proie

« D'abord, il y a cette main qui me touche, ces bras qui m'enlacent de force, puis cette main, encore, qui se pose, s'immisce sur ma cuisse. Mon corps se met en mode défense. Puis vient le verbe : "Mais monsieur, je ne couche pas !" Monsieur feint de ne rien entendre, cela s'arrête là. Pour cette fois. Monsieur, c'est mon supérieur hiérarchique.

Malgré les cauchemars, le dégoût, j'ai trouvé la force de me battre, de porter plainte, et d'attaquer en justice l'inattaquable : un notable puissant. Moi, la femme victime de harcèlement sexuel.

Monsieur a été condamné. Puis, la loi sur le harcèlement sexuel a été abrogée. Le chasseur fut blanchi, son ardoise effacée. Une nouvelle loi, plus dure, mais non rétroactive, a été promulguée. Elle ne peut s'appliquer à son cas… Alors j'ai décidé de continuer le combat pour toutes celles dont les droits ont été bafoués. Pour pouvoir relever la tête et clamer : "Je ne suis plus une victime invisible, je suis une femme libre." »

ALINE RIGAUD, 44 ans, est aujourd'hui professeur d'histoire-géographie.

Flammarion

13-IV Création Studio Flammarion En couverture : © Image Source / Corbis

Extrait de la publication

Il a fait de moi sa proie

Extrait de la publication

Extrait de la publication

Aline Rigaud
Avec Adeline Fleury

Il a fait de moi sa proie

témoignage

Flammarion

© Flammarion, 2013.
ISBN : 978-2-0813-0408-6

Extrait de la publication

Avertissement de l'éditeur

Le récit qui suit permettra aux lecteurs de comprendre concrètement le cheminement et le parcours d'obstacles qui se dressent lorsque l'on cherche à se voir reconnaître par la justice en sa qualité de victime de harcèlement sexuel au travail. Le lecteur doit avoir à l'esprit que les faits relatés ont donné lieu à une instruction opposant l'auteur à Monsieur Ducray. Condamné, Gérard Ducray s'est pourvu en cassation et a demandé à la cour de saisir le Conseil constitutionnel d'une question prioritaire de constitutionnalité (QPC). Jugé inconstitutionnel, ce texte a été abrogé. L'abrogation de la première loi sur le harcèlement sexuel a annulé la procédure intentée par l'auteur contre Monsieur Ducray. Monsieur Ducray reste présumé innocent.

En tant qu'éditeur, nous pensons que le récit d'Aline Rigaud doit pouvoir être entendu. Parce que l'auteur donne, dans cet ouvrage, son point de vue,

sa vérité, sa subjectivité, faisant écho à la souffrance de nombreuses victimes. Et parce que, au-delà du cas individuel, il nous paraît important de libérer une parole bien souvent tue.

Extrait de la publication

D'abord, il y a cette main qui me touche, une fois, deux fois, ces bras qui m'enlacent de force, puis cette main, encore, qui se pose, s'immisce, sur ma cuisse. Un corps étranger m'effleure, me caresse, je n'aime pas cela. Cela me dégoûte. Quelqu'un que je ne connais pas veut s'emparer de moi, de mon intimité. Pourquoi ?

Je n'ai pas demandé à être là, moi, ce soir d'automne triste, dans ce bureau gris sans âme, dans ce bâtiment qui tombe en ruines, avec de la peinture qui s'écaille, des couloirs biscornus, et cette lumière crue, qui rend blafard. J'aurais dû y voir un signe, sentir une prémonition, comprendre qu'ici il y avait danger pour moi, que le piège allait bientôt se refermer. Qu'ici j'allais perdre ma dignité et bien plus encore. Perdre la liberté de mener ma vie comme je l'entends, de recommencer à zéro. L'annonce d'une nouvelle carrière, d'autres perspectives, enfin j'allais trouver ma place. Et il a fallu qu'un homme, un vieil homme, presque septuagénaire,

Extrait de la publication

m'enlève tout cela. Parce que Monsieur a des penchants, Monsieur a des envies, Monsieur est un chasseur.

Ses proies : des femmes, jeunes, bien plus jeunes que lui, quadragénaires à peine. Des femmes seules, divorcées, célibataires, sans argent. Toujours le même casting. Oui, des proies, des filles fragiles en apparence, impressionnables, manipulables. Il a cru que moi aussi, petite, menue, le teint diaphane et le regard parfois inquiet, j'étais comme elles. Il a voulu avoir de l'ascendant sur moi, il a essayé de faire de moi un objet, de nier mon humanité. Et il y est presque arrivé l'animal. Le prédateur. Mais cela ne m'a pas brisée, pas totalement.

Dans cet avilissement, j'ai puisé la force de me battre. D'attaquer l'inattaquable : un ancien secrétaire d'État, respecté de tous dans ma région. Mais il n'est pas du genre à jeter l'éponge, il tape au plus haut, quitte à avoir la peau d'une législation un peu trop floue. Celle sur le harcèlement sexuel. Car Monsieur est un harceleur, un vrai, au sens propre sinon au sens juridique, qui use de son pouvoir pour salir. En toute impunité. Dans le dictionnaire de l'Académie française, j'ai trouvé la définition du terme « harceler » : « Verbe transitif. Provoquer, fatiguer, inquiéter par des attaques répétées et incessantes. »

Mon « harceleur » a été condamné, deux fois. En correctionnelle, puis en appel. Puis il a fait un pourvoi

Extrait de la publication

en cassation et n'a jamais cessé d'être présenté comme innocent car sa condamnation n'était pas définitive. Aujourd'hui, il est blanchi, son ardoise effacée, parce que la loi sur le harcèlement sexuel a été abrogée. Annulée, ma plainte, comme ça, d'un simple revers de la main, en une décision des sages grisonnants du suprême Conseil constitutionnel. Balayée, comme celles de deux mille autres femmes qui combattent, pour certaines depuis des années, ceux qui les ont détruites. Envolée toute une procédure douloureuse où à chaque fois j'ai dû essuyer les regards suspicieux, la remise en cause de ma parole de victime, le mépris de mon agresseur. Rayée ma plainte à coup de QPC. Trois lettres en majuscule, un sigle qui m'a achevée. QPC comme « question prioritaire de constitutionnalité ». En jeu : l'examen de la légalité d'une loi. Jugé trop vague, anticonstitutionnel, le texte a été abrogé. Monsieur : 1-Aline : 0.

Mais Monsieur m'a sous-estimée, avec moi il est tombé sur un os. Je ne m'avoue jamais vaincue, je ne suis pas une invisible. Si je suis une victime, alors je suis une victime agissante. C'est pourquoi aujourd'hui je prends la plume, je brandis les mots devant la justice des femmes, puisque celle de la République m'a tourné le dos. Elle s'est détournée de nous.

Ce n'est pas un viol, et pourtant…

Extrait de la publication

— Mais monsieur, je ne couche pas !

D'emblée, je lui ai annoncé la couleur. Il n'a rien écouté. Il n'a même pas fait l'étonné. Il s'est muré dans un silence inquiétant et a recommencé son manège.

— Mais monsieur, je ne couche pas !

Ce 19 octobre 2009, entre 17 heures et 18 h 30, je lui ai répété une bonne vingtaine de fois cette phrase. Monsieur, c'est mon supérieur à la mairie. L'adjoint au maire à la sécurité. Son bureau donne à côté des vestiaires de la police municipale. J'étais allée le voir, par obligation professionnelle. Un couloir et trois marches me séparaient depuis quelques semaines de son lieu de travail. Pourtant, je n'avais pas souvent affaire à lui. Mon supérieur direct était l'attaché territorial chargé de la sécurité et du commerce, il faisait

Extrait de la publication

en quelque sorte écran entre moi et Monsieur. Mais je n'avais rien a priori contre Monsieur. J'avais en tête l'image d'un grand-père bienveillant. Je savais qu'il avait été secrétaire d'État de Valéry Giscard d'Estaing, député, avocat, bref un notable de poids. C'est d'ailleurs à lui que je devais mon stage à la mairie.

J'étais en pleine reconversion professionnelle, en passe d'abandonner le professorat en histoire-géographie auquel je me dédiais depuis près de vingt ans. J'avais travaillé dur le concours d'attaché territorial, et obtenu l'aval du rectorat pour faire un stage dans une collectivité. Ma vie prenait un nouveau tour. Depuis peu, je m'étais installée dans un village typique du Beaujolais, près de Villefranche-sur-Saône. Des dizaines de CV et lettres de motivation envoyées pour décrocher un stage, et pas le moindre retour. Devant mon désarroi, ma meilleure amie m'avait conseillé de me rendre directement à la mairie de Villefranche afin de rencontrer un élu. Je n'avais rien à perdre. Je me suis dit qu'un peu d'audace ne pourrait pas déplaire. Sur le site Internet de la municipalité, il était indiqué que la prochaine permanence d'un élu aurait lieu le vendredi suivant avec M. Gérard Ducray, adjoint au maire.

Le jour dit, je me suis rendue au service de la police municipale, contente d'entamer cette reconversion

Extrait de la publication

professionnelle, munie de mon CV où j'avais précisé que même si je n'habitais pas à Villefranche, mes enfants y vivaient chez leur père. Je sais que les élus font plus d'efforts pour leurs administrés. À l'accueil, une femme aimable m'a indiqué le bureau de M. Ducray. Je suis entrée.

Monsieur l'élu est un petit bonhomme aux cheveux blancs. J'ai l'impression de voir un bon papy derrière son ordinateur. Il me sourit, un sourire que j'interprète comme de la bienveillance. Durant tout l'entretien, il se montre aimable, à l'écoute de ma volonté de me reconvertir, de trouver un travail proche du domicile de mes enfants. Il est tout de suite favorable à ma candidature en tant que stagiaire dans son service. Certes, je n'ai jamais rêvé de travailler dans la police municipale, ni dans le domaine de la sécurité, mais je comprends que ce n'est pas le moment de faire la fine bouche. Toute expérience est bonne à prendre et peut valoriser mon CV.

Le bon monsieur Ducray téléphone sur-le-champ à l'attaché territorial qui doit me prendre sous son aile. Son poste ne se limite pas à la police municipale, il est également en charge des commerces et des marchés, secteur de poids à Villefranche, où tout le Beaujolais vient faire ses achats. Le temps de prévenir le rectorat et une quinzaine de jours plus tard, je pourrai rejoindre le service.

L'après-midi même de cet entretien, j'assiste au cross des élèves de primaire de plusieurs écoles de la ville : mon fils cadet y participe. Je tombe sur M. Ducray, il m'apprend qu'il est venu supporter un de ses petits-enfants. C'est décidément un parfait grand-père. Cette image s'inscrit alors en moi.

À la fin du mois d'avril 2009, mon stage débute. Je m'installe à mon poste, au fond d'un vieux bureau dont on se demande si le plancher ne va pas s'écrouler. Le bâtiment est en mauvais état. La cage d'escalier penche. Les agents se serrent comme ils le peuvent pour avoir un espace de travail. C'est un peu étouffant.

Mon arrivée ne facilite certainement pas les choses. Comme personne n'a pris la peine de me présenter, tout le monde se demande qui je suis. Mes nouveaux collègues me toisent, méfiants ; sans doute craignent-ils que je tente de leur prendre leur place. Heureusement, j'ai le contact facile et la chance de retrouver une ancienne élève, ils m'acceptent rapidement comme l'une des leurs. Je suis de toutes les pauses café-clope, même si je préfère le thé et que je ne fume pas. Ces instants me permettent de me familiariser avec leurs conditions de travail, de comprendre leurs aspirations, leurs difficultés. Je suis bien loin de la salle des profs où les enseignants de lycée prennent de haut ceux de collège. Ici, pas de remarques désobligeantes sur mon

Extrait de la publication

ancien travail. On me considère comme quelqu'un de courageux, en reconversion professionnelle.

Je note les missions que me donne mon supérieur. Mon carnet de contacts s'étoffe. Je m'occupe d'abord du commerce et des marchés. Nous devons organiser prochainement une manifestation avec les écoles primaires et les commerçants du marché couvert. Il faut faire vite. Je me heurte à l'hostilité d'une commerçante lors d'une réunion. Je me dis que la bêtise existe partout. L'élu référent prend ma défense, comprend ma position. Il ne s'agit pas de Ducray car ce n'est pas de sa compétence. D'ailleurs, jusqu'aux grandes vacances je ne le vois presque pas.

Mon bureau est alors loin du sien. Je ne le croise que deux ou trois fois. Durant l'été, je dois remplacer le médiateur municipal parti en congé, son bureau est sur le chemin de celui de Monsieur. Ainsi je le vois plus souvent, mais nos rares échanges se limitent à de courtes phrases polies. Parfois il me rend visite pour vérifier où j'en suis, toujours de façon très amicale. Rien qui puisse me mettre mal à l'aise. Au contraire, avec lui, l'échange est facile.

*

Un jour, alors que nous discutions avec des collègues de la nouvelle politique sur le stationnement que

Ducray voulait mettre en place, à savoir rendre payant l'essentiel des places de parking à Villefranche, il est passé devant nous. Je n'ai pas hésité à lui faire part de mon désaccord. Je lui ai rappelé que la plupart des gens travaillant ou résidant à Villefranche n'ont pas de gros moyens, et doivent faire face à l'augmentation constante du prix de l'essence, des loyers, etc. Il me répond qu'en souscrivant un abonnement, ils ne paieront que vingt euros par mois. Je me souviens encore de ma réponse :

— Mais monsieur Ducray, vingt euros c'est le prix d'un abonnement de téléphone portable, d'un panier de courses, non, monsieur, tout le monde ne considère pas vingt euros comme une petite somme ! Pour moi, en l'occurrence, ce n'est pas rien, comme pour tous ceux qui sont présents.

Il me demande alors où j'ai l'habitude de me garer. Je lui réponds que je recherche toujours des places gratuites. Il me fait la promesse devant témoins de me fournir une carte d'abonnement dans un parking réservé à la mairie. Je lui réponds sur le ton de la plaisanterie que lorsque je recevrai ma carte il aura droit à une bise de ma part.

Quelques jours plus tard, à la surprise générale, je reçois mon abonnement ; il me donne accès au parking de la mairie. Certains me disent que j'ai une sacrée chance car normalement il faut attendre des

mois avant d'obtenir ce sésame. Je pense qu'il veut ainsi me remercier du travail « gratuit » que je fournis. Les témoins de la scène me demandent si je lui ai fait la bise. Je l'ai remercié mais je n'ai plus pensé à la bise promise. J'ai dû m'exécuter plus tard à sa demande, mais sans aucune ambiguïté. Quand j'ai annoncé aux autres : « Ça y est, j'ai fait la bise à Ducray », ils ont bien ri…

*

Un jour de septembre, M. Ducray entre dans mon bureau et découvre que je suis en train de corriger des copies. Je lui explique que, mon chef ayant peu de missions pour moi, j'aide une amie enseignante au lieu de ne rien faire. Il me promet qu'il va me donner du travail. Je suis soulagée car corriger des copies n'était pas vraiment l'objectif de mon stage. Il me confie un dossier sur la vidéosurveillance dont il est en charge. Mon rôle : synthétiser des rapports et trouver des arguments favorables pour que la mairie la développe. J'effectue des recherches sur différentes expériences menées par d'autres municipalités, je dresse la liste des lieux où la mise en place d'un tel système pourrait être bénéfique à Villefranche. Je me sens utile. L'attaché territorial est surpris que Ducray m'ait mise sur un dossier sans lui en parler au préalable. Je pense que monsieur le secrétaire d'État n'a pas pour habitude de se soucier de la hiérarchie.

Les vacances sont terminées, nous le voyons tous les jours débarquer dans les bureaux, pour signer les réponses aux lettres de réclamations des Caladois (habitants de Villefranche-sur-Saône) rédigées par une assistante. Réponses qu'il signe non pas de son titre d'adjoint à la sécurité mais « Monsieur le ministre » ; il paraît que c'est l'usage, même pour les anciens secrétaires d'État. Cela me fait sourire, je sais bien qu'il ne l'a jamais été. Je réalise ce que ce titre peut lui apporter d'aura auprès des personnes sensibles aux signes distinctifs. J'imagine le destinataire de la lettre se vantant auprès de son entourage : « J'ai une réponse d'un ministre, tout de même ! »

— Mais monsieur, je ne couche pas !

Je ne pensais pas qu'en cette fin d'après-midi d'automne j'allais devoir prononcer cette phrase devant un ancien secrétaire d'État. Monsieur m'avait convoquée à 17 heures, je me serais bien passée de cette entrevue. Devoir vanter les bienfaits de la vidéosurveillance, système que je ne cautionne pas, qui va même à l'encontre de mes positions politiques, uniquement pour aider mon supérieur hiérarchique à briller lors de sa prochaine réunion avec les élus de la municipalité ne m'enchante pas. Dehors il fait presque nuit, les collègues sont déjà partis. Monsieur désire me voir. Je refrène mon envie de rentrer chez moi en me disant qu'après tout, j'en

profiterai pour lui annoncer ma volonté de quitter le service pour rejoindre celui de la jeunesse et de la petite enfance.

J'entre dans son bureau, la lumière du néon est criarde, n'inspire pas confiance. Monsieur, lui, est accueillant, toujours l'image du papy rassurant. Il me salue. Je lui fais part de mon souhait de changer de service, il me répond que c'est dommage et change de sujet de conversation. Il n'arrive pas à envoyer un mail à un élu, il a besoin de mon aide. Ce n'est pas mon travail de l'assister dans la rédaction de ses messages, mais j'accepte. Il se lève, prend une chaise près de la fenêtre, la rapproche de son fauteuil. Je m'apprête à m'asseoir. Soudain il m'enlace. Il m'embrasse sur les joues et me dit : « Alors vous nous quittez ! »

Tout de suite, je sens que son attitude est équivoque. Le baiser qu'il vient de me donner n'est pas celui d'un grand-père bienveillant. Le bon papy fait place au prédateur.

Mon corps se met en mode défense. Je me crispe. Je le repousse. Il me caresse la main, feint de ne pas comprendre. Puis vient le verbe :

— Mais enfin qu'est-ce que vous faites ! Monsieur, je ne couche pas.

Il ne m'a pas laissé le choix, cette brusquerie, cette intrusion dans mon intimité, je les perçois comme une agression.

Il ne m'a pas brutalisée, ne m'a pas menacée avec un couteau… Son arme est le silence. Un silence froid. Il ne réagit pas. Pas un mot, pas un regard. Rien. Il se remet à taper son mail. Je m'assois. Je suis sous le choc. Double choc. Celui de l'agression et celui de ce silence effroyable qui me paralyse les membres. Je suis en plein cauchemar, il ne me regarde pas, je ne suis rien pour lui, je ne suis qu'un objet, oui, un objet sexuel. Mais il n'est pas malade cet homme, il doit tout de même connaître la frontière entre le bien et le mal ? Pourquoi ne me répond-il pas ? Je suis là, une femme en détresse en face de lui, et il ne dit plus rien. C'est absurde, terriblement humiliant. Il est là à côté de moi, et voilà qu'il recommence, il me caresse la main. Il n'est plus que cette main qui me touche. J'aurais pu le gifler, fuir. J'aurais pu…

Mon corps ne répond plus, je suis tétanisée. Il me caresse la cuisse. J'ai envie de vomir. Je suis en jean, je porte une chemise et un pull très sage. Pas d'ambiguïté possible. Je ne suis pas une aguicheuse, et quand je veux un mec je le lui fais savoir. J'ai un comportement que l'on peut qualifier de masculin, je ne suis pas prude, je n'ai rien d'une sainte-nitouche, je suis

Extrait de la publication

directe. Si un homme me plaît, il le sait très vite, je peux dire oui, mais je peux aussi dire non. Malgré mon refus, il persiste avec cette main sur ma cuisse. Je me sens totalement déshumanisée. Je n'arrive même pas à qualifier vraiment ce qui est en train de m'arriver. Non ce n'est pas un viol, mais bel et bien une agression.

Il porte atteinte à mon intimité, à mon corps, à mon être. Je sais faire la différence entre quelqu'un d'affectueux et quelqu'un qui a une attitude incorrecte. Il s'acharne. Moi je cherche un moyen de désamorcer la situation. La parole, la solution est la parole. Je vais le ramener à la raison, je vais tenter de l'apitoyer sur mon sort, après il va me laisser tranquille. Je me dis que lui raconter mon divorce va peut-être le toucher. Mauvaise idée. Plus je me confie, plus cela lui plaît. Il perçoit mes fragilités, il s'engouffre dans mes failles. Je suis sa proie idéale. Enfin, il prend la parole :

— Voulez-vous que je vous aide pour la suite…

Je sais qu'il fait référence à un poste que je vise au service de la petite enfance. Si je ne cède pas à ses avances, je ne l'aurai jamais. Je comprends que je suis coincée, le piège s'est refermé.

— Évidemment que je veux que l'on m'aide, mais monsieur, je ne couche pas…

Il a fait de moi sa proie

Je me répète, je martèle cette phrase. En vain. Il est dans un autre monde. Il est un homme de pouvoir, il est partout, tout le monde le connaît, celui qui porte des costumes Hugo Boss, qui fait tinter les clés de son Audi… Moi, je ne suis qu'une petite stagiaire en pleine reconversion professionnelle. Le combat est perdu d'avance. Bien sûr ce n'est pas un viol, bien sûr il ne m'a pas plaquée contre mur, il ne m'a pas déchiré mes vêtements… Et pourtant…

Extrait de la publication

Ma parole contre la sienne

Extrait de la publication

N° d'édition : L.01ELKN000460.N001
Dépôt légal : avril 2013

Extrait de la publication